

**SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2012**

---

**DÉCISION N° 2012 / 42 / PEFEC / 3**

---

**PROJET DE PARC EOLIEN EN MER DE FECAMP**

---

**La Commission nationale du débat public,**

- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants et son article R.121-7,
- vu la lettre de saisine du Président d'Eolien Maritime France SAS en date du 11 juin 2012, reçue le 12 juin 2012, et le dossier joint relatif au projet de parc éolien en mer de Fécamp (Seine-Maritime),
- vu sa décision n° 2012/24/PEFEC/1 du 4 juillet 2012 décidant l'organisation d'un débat public et sa décision n° 2012/25/PEFEC/1 du 4 juillet 2012 décidant nommant Monsieur Olivier GUERIN président de la commission particulière,
  
- sur proposition de M. Olivier GUERIN,
- après en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

**Article unique :**

De nommer membres de la Commission particulière du débat public sur le projet de parc éolien en mer de Fécamp :

- M. Alain CAPMAS,
- M. Jean-Paul ESCANDE,
- Mme Joëlle FODOR ESKENAZI,
- Mme Dominique PLANCHON

Le Président

  
Philippe DESLANDES